



Rapport d'activités

Évolution du sociétariat

Le sociétariat est passé de 89 à 90 sociétaires (dont deux sociétaires décédés dont la part a été reprise par un autre sociétaire pour l'un d'entre eux et par un nouveau sociétaire pour l'autre) depuis la précédente AG du 09/07/2020. Le capital est passé de 134.300€ à 142.600 € (dont 3 augmentations de souscription). Cette minime évolution est due à la très faible communication durant la pandémie de Covid 2019 depuis mars 2020 jusqu'en août 2021.

Les réalisations depuis l'assemblée générale du 9 juillet 2020

Depuis la précédente AG, nous n'avons pas réalisé de nouvelles installations. Notre portefeuille ne comporte donc que les 4 installations d'origine.

Productions constatées au 31/08/2021

Site	Au 31/12/2019			Au 31/12/2020			Au 31/08/2021		
	Prod (kWh)	Attendu (kWh)	Ecart (%)	Prod (kWh)	Attendu (kWh)	Ecart (%)	Prod (kWh)	Attendu (kWh)	Ecart (%)
Tramayes	10 896	9 319	16,92	11 486	9 319	23,25	7 897	7 129	10,77
Mâcon	11 357	9 876	14,99	10 994	9 846	11,66	7 802	7 661	1,85
Verzé	11 271	9 863	14,28	11 293	10 028	12,62	7 959	7 717	3,13
Matour	11 135	9 969	11,70	11 034	10 142	8,80	7 511	7 738	-2,94
	44 659	39 027	14,43	44 808	39 334	13,91	31 169	30 245	3,06

Les excédents constatés en 2019 et 2020 ne se retrouvent pas en 2021 du fait d'une météo très défavorable, mais le chiffre d'affaires associé a dépassé d'environ 1.000€ le budget et ne dépasse, pour le moment, le budget 2021 que de 160€, avec une petite semaine d'avance à fin août 2021.

Ces fluctuations interannuelles sont conformes à la moyenne des évolutions constatées pour une trentaine d'autres centrales PV sur ou proches de notre territoire.

Clients

- Les contrats avec EDF-OA ont été finalisés avec plus ou moins de difficulté : la plupart en moins d'un an.
- Le transfert de la vente à ENERCOOP a été initialisé en 2019 et conclu en février 2020 pour la centrale de Matour. D'autres transferts pourront suivre, selon la capacité d'acceptation d'ENERCOOP.
- Les paiements de nos factures ont été réalisés dans les délais contractuels.

SAS CVSSB 59 rue Jacques Prévert 71 000 MACON - SIRET: 83503395200010

soleilsudbourgogne@centralesvillageoises.fr

AG du 25/09/2021 - Rapport d'activités



SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 septembre 2021

Projet du lot 2021

La présente Assemblée générale ne se prononce pas sur les projets à inclure dans notre prochaine commande : l'assemblée spécifique du 7 juillet a permis de valider le projet suivant.

337 Vinipole, à Davayé

36 kWc en deux pans de toitures, productible annuel attendu : 1180 kWh/kWc. Cela doublera la puissance installée de notre parc.

Après l'assemblée générale du 7 juillet 2021, nous avons retenu l'offre de l'installateur SOLLYS ENERGIE pour un montant de 46 188,66 € HT. Le premier acompte a été versé pour valider la commande.

La proposition de raccordement d'ENEDIS a été acceptée pour un montant de 1 237,53 € HT.

Les travaux pourraient débuter à partir de novembre 2021 pour une durée d'un mois. Ils devront impérativement prendre fin avant le 31 août 2022. (il s'agit de la date limite pour bénéficier de la durée maximale de 20 années pour le contrat de vente de la production, chaque retard réduit du triple la durée du contrat).

Malgré la conjoncture actuelle, nous espérons que les travaux seront terminés bien avant.

Futurs projets

Pour information, carte des toitures inventoriées

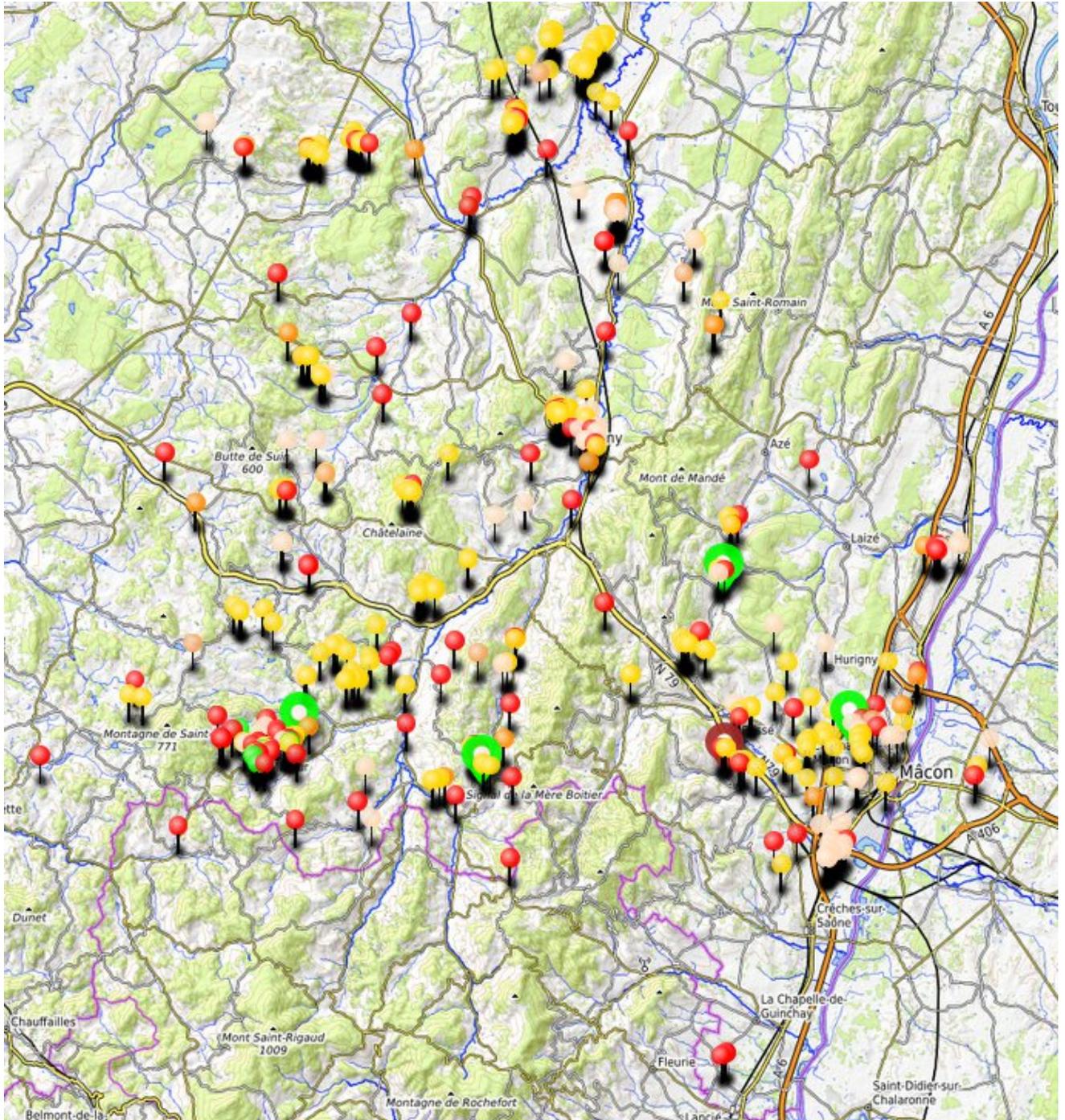
Sur la carte ci-dessous, que vous retrouvez sur <http://u.osmfr.org/m/178743/> sont toutes les toitures inventoriées sur le territoire de CVSSB.

En forme d'épingle, de couleur jaune, or et orangé, celles en cours d'évaluation. En vert, celles pour lesquelles CVSSB a un accord verbal du propriétaire. En rouge, celles qui ont été refusées par le propriétaire ou bien pas suffisamment intéressantes pour CVSSB, définitivement ou temporairement.

En forme de goutte, en vert, les centrales en service et en violet, celle en cours de construction.



SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 septembre 2021



SAS CVSSB 59 rue Jacques Prévert 71 000 MACON - SIRET: 83503395200010
soleilsudbourgogne@centralesvillageoises.fr

AG du 25/09/2021 - Rapport d'activités



SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 septembre 2021

Récapitulatif de notre inventaire

Statut	Cumul kWc	Nombre de centrales				Total
		≤ 9kWc	De 9 à 36kWc	De 36 à 100kWc	> 100kWc	
Etude en cours	5244	280	37	13	18	423
Installation en cours	36	0	1	0	0	1
En service	36	4	0	0	0	4
Refus du propriétaire	292	27	4	2	0	33
Rejet définitif de sélection	375	115	7	0	0	122
Rejet temporaire	1078	9	18	1	2	30
Total	4136	435	67	16	20	613

La quasi-totalité des centrales de plus de 9 kWc que CVSSB a inventoriées et étudiées datent d'après octobre 2018, date de la fin de la prime à l'intégration. Mais la seule centrale du lot 2021 a été recensée en juin 2018 !

Nous n'avons malheureusement pas d'autres projets suffisamment matures pour être inclus dans ce lot 2021. Lors de la précédente AG de 2020, nous vous avons décrit les difficultés dans la recherche des toitures. Schématiquement, soit les toitures identifiées ne correspondent pas à nos critères (drastiques) soit le propriétaire ne souhaite pas s'engager, soit les conditions économiques de raccordement dépassent notre budget.

A ces difficultés, s'ajoutent désormais les obstacles à la finalisation des projets. Nous avons décrit ces obstacles dans l'entretien accordé au réseau des Centrales Villageoises et pu constater que ces difficultés étaient partagées par l'ensemble des sociétés.

La première difficulté est due au fait que, contrairement à d'autres régions, notre Région ne soutient pas les projets citoyens comme les nôtres. Seul existe en région Bourgogne-Franche-Comté le programme Etincelle porté par Coopawatt qui nous a aidé par des échanges et une intervention dans une formation. Mais financièrement, il n'y a pas d'aide aux études ou à l'investissement et vu le niveau d'ensoleillement en Bourgogne du Sud par rapport à d'autres régions plus méridionales, l'équilibre économique est difficile et implique d'écarter certains projets.

La deuxième est que depuis deux ans, l'Architecte des Bâtiments de France prescrit une couleur rouge brun pour les panneaux photovoltaïques dans les zones de protection. Du coup nous évitons d'aller dans les périmètres concernés...



SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 septembre 2021

La troisième difficulté générale est que les deux plus grosses communes du secteur, Mâcon et Charnay-lès-Mâcon, ont toutes deux un Plan Local d'Urbanisme qui impose l'intégration au bâti pour le photovoltaïque. Nous avons engagé des discussions pour faire évoluer cela mais ça prend du temps... Et les confinements n'ont pas aidé !

Concernant les difficultés liées aux grandes toitures, la première est celle des raccordements, qui sont plus chers et surtout plus incertains : tant que la demande de raccordement n'a pas été transmise, il n'est pas possible de savoir combien il va coûter ! Sauf si le raccordement est au forfait, ce qui n'est pas le cas majoritaire pour les grandes centrales.

Arrivent ensuite les questions de structures de bâtiment, d'autant plus qu'il est difficile de trouver un bureau d'études structures localement.

Enfin, nous sommes confrontés à une difficulté plus récente : les collectivités commencent à vouloir mettre en œuvre les installations photovoltaïques elles-mêmes plutôt que de confier leurs toitures à une société citoyenne comme la nôtre. Elles sont motivées par des subventions de l'État liées au plan de relance qui leur offrent l'opportunité de s'équiper en photovoltaïque dans le cadre de travaux de rénovation énergétique et d'autres subventions (ADEME, département...) pour des projets en autoconsommation... Nous avons perdu un certain nombre de projets où les collectivités nous ont dit « finalement on fera sans vous ». Nous considérons que si elles réalisent ces projets seules, nous restons dans l'objectif de développer le photovoltaïque sur le territoire mais notre expérience nous amène à douter des capacités des communes à réaliser ces projets... Pour des petites communes, mener ces projets sans aide, en direct avec des installateurs et avec un résultat de qualité, n'est pas évident. Nous avons appris depuis maintenant 4 ans, que le photovoltaïque ne s'improvise pas !

Face à cette situation, nous avons conçu un cadre « d'offre adaptée » qui rassemble tous les éléments de notre offre de location de toiture en s'adaptant au projet : par exemple, selon les situations, nous pouvons proposer de verser une part des loyers par anticipation, d'installer quelques panneaux en autoconsommation en fonction de l'analyse de la consommation électrique du bâtiment, etc.. Ces offres adaptées ont pour objectif de rassembler dans un même document tous les éléments de notre offre et surtout, de provoquer une décision (par réponse ou non-réponse) pour éviter de passer trop de temps sur des projets qui ne débouchent pas (par exemple, le dojo de La Roche Vineuse). Mais, sur les cinq offres envoyées au printemps (salle des fêtes de Sancé, Dojo de La Roche Vineuse, Ateliers municipaux de Saint-Martin-Belle-Roche et ceux de Saint-Point, salle intergénérationnelle de Varennes-le-Grand) aucune n'a reçu un accord, deux des cinq étant encore en cours d'examen

Collectivités locales

Commune de Verzé

La commune nous a permis d'installer notre première installation chez un propriétaire public. Elle nous a proposé de souscrire à hauteur des loyers sur 20 ans versés en une seule fois et a réalisé

SAS CVSSB 59 rue Jacques Prévert 71 000 MACON - SIRET: 83503395200010

soleilsudbourgogne@centralesvillageoises.fr

AG du 25/09/2021 - Rapport d'activités



SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 septembre 2021

cette souscription sur l'exercice 2020.

Communauté de communes du Clunyois

La CCC nous avait versé une subvention de fonctionnement de 10.000 € en 2019

Début 2021, la CCC a demandé en contrepartie que CVSSB :

- analyse un certain nombre de toitures appartenant à la CCC et aux collectivités liées,
- prenne le relais de In Sun We Trust auprès des particuliers pour compléter l'analyse du potentiel de leurs toitures, et aider à lancer des projets d'installation de centrales.

Nous avons donc débuté les études pour 7 toitures, appartenant déjà ou dans un futur proche à la CCC, pour une puissance cumulée de 737 kWc et de 4 toitures appartenant à la commune de Cluny pour une puissance de 258 kWc.

Communauté de communes Saint-Cyr Mère Boitier

La CCSCMB avait souscrit à hauteur de 5.000 € à CVSSB en 2019.

SYDESL

Le SYDESL a souscrit des parts de CVSSB à hauteur de 10.000 € en août 2021.

Communication externe

La communication s'est très fortement réduite du fait de la pandémie. Nous n'avons plus eu l'occasion de participer à des événements et ceci s'est prolongé en 2021 avec à titre d'illustration l'annulation du Village des alternatives Alternatiba de Champforgeuil du fait de la mise en place du pass sanitaire.

Présence sur salons, réunions organisés par d'autres

Liste des derniers en 2020 :

- Réunion du réseau des chargés de mission transition énergétique (TE) des collectivités de Saône-et-Loire, jeudi 23/01/2020 à Buxy.
- Rencontres agro-écologiques de Davayé, le 16/02/2020
- Ateliers de co-construction de la stratégie Climat Air Energie le 20/02/2020 à Cluny
- Ateliers de co-construction de la stratégie Climat Air Energie de MBA le 07/07/2021

Deux salons en 2021, au 25/09/2021 :

- Festival des solutions écologiques de Tramayes, le 04/09/2021
- Forum de la Rénovation énergétique, à Cluny, les 10 et 11/09/2021

SAS CVSSB 59 rue Jacques Prévert 71 000 MACON - SIRET: 83503395200010

soleilsudbourgogne@centralesvillageoises.fr

AG du 25/09/2021 - Rapport d'activités



SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 septembre 2021

Nous n'avons pas non plus repris la présence sur les marchés ou organisé de réunions publiques du fait de la pandémie. Nous avons comme d'autres collectifs été impactés par ces conditions sanitaires. Le conseil de gestion s'est réuni jusqu'à la fin de l'année 2020 en visioconférence. Début 2021, le conseil de gestion a repris ses réunions en présentiel une fois par mois et de courtes réunions hebdomadaires en visio. Nous avons en fait consacré toutes nos forces à l'émergence de nouveaux projets plutôt qu'à la communication car nous disposons de suffisamment de capital pour financer ces nouveaux projets et nous regrettons de ne pouvoir suffisamment valoriser ce capital.

Rencontre des conseils municipaux et communautaires ou de leurs commissions développement durable et/ou bâtiments

Prissé en juin 2021

Site web

Le site web à l'origine intégré à celui des centrales villageoises est désormais indépendant, le réseau ayant proposé à chaque société un cadre commun à enrichir.

<http://www.soleilsudbourgogne.centralesvillageoises.fr/>

Newsletter

Une newsletter est désormais diffusée à notre base de contacts à un rythme de 3 à 4 par an.

Réseau des Centrales Villageoises

Nous avons beaucoup bénéficié des guides produits par le réseau des CV, de la participation au comité de pilotage du réseau, des conseils obtenus sur son forum et des webinaires. Avec l'expérience déjà acquise, nous apportons également notre pierre à l'édifice.

Forte croissance du réseau

Le réseau comprend désormais 57 sociétés, rassemblant 5180 sociétaires et dont 26 sociétés exploitent 360 centrales pour une production annuelle de 5,4 GWh.

CVSSB est une des plus grosses sociétés du réseau en terme de superficie couverte, de nombre de communes ou de population.